

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

**Séance du jeudi 21 mars 2024**  
Abergement-la-Ronce - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE  
Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 69  
Nombre de procurations : 9  
Nombre de votants : 78  
Date de la convocation : 15 mars 2024  
Date de publication : 28 mars 2024

### **Conseillers présents**

FICHERE Jean-Pascal	TRONCIN Dominique	REBILLARD Jean-Michel
MICHAUD Dominique	BERNARDIN Daniel	ROCHE Paul
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	CHEVAUX Bruno	BREMOND Gabriel
DAUBIGNEY Jean-Michel	ROBERT Jean-Claude	RIOTTE Christine
JEANNET Nathalie	MATHIOT Agnès	CHAPIN Jean-Paul
MEUGIN Olivier	GINDRE Denis	JEANNEROD Georges
GUERRIN Bernard	VERNE Pierre	HENRY Micheline
SOLDAVINI Grégory	BONIN Jean-Luc	GUIBELIN Hervé
LEFEVRE Jean-Philippe	PAUVRET Emeric	MILLIER Cyril
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	CHAMPANHET Stéphane	VIVERGE Patrick
MONNERET Christophe	CUINET Jean-Pierre	DAVID Françoise
ROY Jean-Yves	DELAINE Isabelle	LABOUROT Céline
CALINON Séverine	DEMORTIER-BLANC Catherine	GRUET Olivier
CROISERAT Jean-Luc	DOUZENEL Alexandre	SAGET Emmanuel
GAGNOUX Jean-Baptiste	DRAY Frédérique	SANCEY Pascal
GUIBELIN Marie-Rose	HERRMANN Nadine	PERNOUX Annie
HOFFMANN Maurice	JABOVISTE Philippe	GINET Gérard
LEPETZ Joëlle	JARROT-MERMET Laëtitia	CALLEGHER Aline
MANGIN Isabelle	MARCHAND Sylvette	LEGRAND Jean-Luc
PECHINOT Jacques	MIRAT Maryline	LAGNIEN Jacques
RYAT Thomas	NONNOTTE-BOUTON Catherine	
STOLZ Julien	PRAT Hervé	

### **Conseillers suppléés**

FERNOUX-COUTENET Gérard suppléé par VIVERGE Pascal	LACROIX Olivier suppléé par BARDOUX Catherine
THEVENIN Hélène suppléée par BARRET-PAQUES Béatrice	BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David
	DIEBOLT Alain suppléé par NOIROT Alain

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

ANTOINE Patricia donne procuration à ROCHE Paul  
BERTHAUD Mathieu donne procuration à DOUZENEL Alexandre  
DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé  
GERMOND Daniel donne procuration à DRAY Frédérique  
GIROD Isabelle donne procuration à MARCHAND Sylvette  
GOMET Nicolas donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia  
GRUET Justine donne procuration à MIRAT Maryline  
MBITEL Mohamed donne procuration à REBILLARD Jean-Michel  
JEANNEAUX Cyriel donne procuration à DAUBIGNEY Jean-Michel

### **Conseillers absents non suppléés et non représentés**

CHAUCHEFOIN Gérard	PANNAUX Joël	MATHEZ Christian
CHAUTARD Christophe	JACQUOT Patrick	RIGAUD Fabien

**Objet : Cession de l'appartement locatif issu du legs de Monsieur André BESSON**

Rapporteur : Monsieur Thomas RYAT

Par délibération n° DCC-2023-060 du 6 juillet 2023, le Conseil Communautaire a accepté le legs universel fait par Monsieur André BESSON par testament authentique, reçu par Maître Emmanuel MOYSE et Marina ALBERTINI tous deux notaires à Dole, le 15 avril 2022.

Ledit legs compte aux actifs de la succession un appartement locatif actuellement occupé par Monsieur Jacques VITALY situé dans une copropriété dénommée « Le Vauban » sis à Dole 3 rue Marcel Aymé et composé de 2 lots (16 et 46).

Aussi, sur le même principe que l'ancien logement personnel de Monsieur André BESSON, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole n'a aucun usage potentiel de cet appartement ; il est donc proposé de procéder à sa vente. Monsieur Jacques VITALY, occupant actuel, a souhaité faire valoir son droit de préemption et ainsi acquérir le logement. Celui-ci a confirmé son intérêt à la Collectivité par la notification d'une offre d'achat écrite au prix de 105 000 euros net vendeur.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** la cession des lots 16 et 46, un appartement et une cave, situés dans la copropriété « Le Vauban » à Dole sis 3 rue Marcel Aymé au profit de Monsieur Jacques VITALY, demeurant 3 rue Marcel Aymé,
- **DE PRÉCISER** cette cession est consentie au prix de 105 000 euros net vendeur,
- **DE PRÉCISER** que toute personne physique ou morale pourra se substituer à Monsieur Jacques VITALY dans le respect des engagements mentionnés ci-dessus, aucune modification ne pouvant être apportée aux conditions initiales,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'acte de vente à intervenir, ou tout document y afférent.

SCRUTIN            POUR : 78  
                          CONTRE : 0  
                          DONT 9 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0  
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances
- Pôle Aménagement et Attractivité du Territoire/Urbanisme
- Maître Thomas ROQUEL – 23 rue Buffon, 21000 Dijon
- Monsieur Jacques VITALY – 3 rue Marcel Aymé, 39100 Dole

*Fait à Abergement-la-Ronce, le 21 mars 2024.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,*



*Jean-Pascal FICHERE.*